

**DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2018
VOTONS CGT AP-HP**

La CGT 1ère organisation syndicale à l'AP-HP, ainsi que dans la Fonction publique hospitalière, **porte vos exigences que ce soit en matière d'emplois, de salaire, de qualifications, de formation professionnelle et de conditions & d'organisation de travail.** Il nous faut obtenir d'avantage de compatibilité entre notre vie professionnelle et personnelle.

Du 3 au 6 décembre 2018, nous vous appelons par votre vote à nous conforter à cette place.

Durant ces quatre dernières années la CGT a lutté contre :

❖ la loi « santé » mortifère pour l'Hôpital public et le personnel,

❖ la suppression de 22 000 emplois et plusieurs milliers de lits d'hospitalisation,

❖ le regroupement de nos hôpitaux, la mutualisation de leurs moyens humains et financiers,

❖ l'obligation d'adhérer à l'ordre infirmier qui instaure, entre autre, l'obligation de payer pour travailler.

À l'AP-HP, ensemble, nous avons mené des actions contre la nouvelle Organisation du Temps de Travail (OTT).

La CGT n'a pas signé le protocole sur l'OTT qui a conduit, entre autres, à la généralisation de la grande équipe et la suppression de jours (RTT, fête des mères et médailles).

De même, nous n'avons cessé de lutter pour une politique sociale à la hauteur des besoins. Le Directeur Général de l'AP-HP, depuis 2015, n'a cessé de remettre en cause nos acquis comme :

❖ les crèches : augmentation significative des tarifs, instauration de nouvelles règles défavorables comme la fermeture de certains week-ends, le paiement des jours d'absence non programmés des enfants, la fermeture de certains centres de loisirs dont celui de Lariboisière,

❖ les logements : budget non réévalué par rapport aux besoins de plus en plus accrus, surtout pour les agents aux faibles revenus. De surcroît, l'AP dispose de logements vides qu'elle ne rénove pas, alors que des agents désespèrent dans l'attente d'être relogés..

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT LOCAL (CTEL)

**Qui
vote ?**

Tous les agents titulaires,
stagiaires, contractuels

Pourquoi ?

En votant pour la CGT et en faisant
voter CGT, vous nous permettez de
poursuivre notre action.

L'attractivité et la fidélisation
du personnel c'est aussi des
formations, des places en crèche
& au centre de loisirs, l'accès au
logement....

**Avec la CGT,
donnons à l'AP-HP,
un avenir à visage
humain !**

Certains de nos combats ont, cependant, pesé comme celui contre la mise à la rue de retraité-e-s, anciens personnels de l'AP-HP. **Les actions menées ont été particulièrement âpres et difficiles, pour autant elles ont permis de limiter la casse.**

C'est pourquoi, la CGT propose, ensemble, de poursuivre tous ces combats contre les « réformes » à venir. D'ores et déjà, doit s'engager le bras de fer pour défendre et améliorer notre régime de retraite et ses droits spécifiques.

Nous devons aussi poursuivre notre mobilisation pour l'augmentation des salaires (revalorisation du point d'indice) et **pour un déroulement de carrière sans barrière.**

A l'AP-HP, très rapidement, nous aurons aussi à agir face à une nouvelle restructuration d'envergure que constituera la création du « SUPRA GH Paris 7 et Paris 13 » regroupant : Saint-Louis, Lariboisière- Fernand Widal, Robert Debré, Bretonneau, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Avicenne, Jean Verdier, René Muret.

Cette reconfiguration aura des incidences majeures pour l'accueil et la prise en charge des patients. Quant au personnel, ce sera encore davantage de flexibilité et de mobilité. Des pans entiers d'activités vont disparaître pour être concédés au secteur privé. La sous-traitance a de l'avenir au détriment, surtout, du personnel administratif, technique et ouvrier qualifié de l'AP-HP.

L'engagement de la CGT sera aussi d'obtenir :

❖ le renforcement des équipes, avec des effectifs en adéquation avec la charge de travail, tous secteurs confondus, pour de meilleures conditions de travail permettant de mieux répondre aux besoins des patients,

❖ l'augmentation significative des équipes de suppléance, de jour comme de nuit, pour compenser toutes absences,

❖ le respect des jours de repos (hebdomadaires, temps partiel et congés), comme le prévoit la réglementation,

❖ la fin des injonctions paradoxales qui mettent à mal le personnel, particulièrement, l'encadrement...

❖ la titularisation de tous les CDD.

❖ le développement de la promotion sociale de l'AP-HP (formation professionnelle, concours internes...) qui doit redevenir une mesure phare de notre institution. Jadis, la promotion sociale du personnel de l'AP-HP était une référence.

Imposons également :

❖ la prise en compte des temps de relèvements (notamment en ce qui concerne l'organisation de travail en 12 h de plus en plus répandue). Il existe une réglementation, elle doit être appliquée !

❖ l'amélioration de la prise en considération des risques psycho-sociaux. Pour que les patients soient mieux pris en charge, il faut que le personnel (quelle que soit sa catégorie professionnelle) soit respecté. Il faut mettre en place, des analyses de pratiques professionnelles, pour tous les métiers, afin de préserver la santé (physique et mentale) des professionnel-le-s.

Toutes les catégories de personnel veulent exercer dignement leurs métiers dans le respect de leurs valeurs professionnelles.

Ces élections revêtent un enjeu majeur pour notre profession et le service public de la santé.

En votant pour la CGT et en faisant voter CGT, vous nous permettez de poursuivre notre action.

VOS CANDIDATS :

SALEM Karima	Aide-soignante Saint-Louis
GRENIER Elisabeth	Auxiliaire Puer Lariboisière
PICARD Annick	Infirmière Saint-Louis
GENEST Elisabeth	Aide-soignante Lariboisière
MORVAN Ghyslaine	Auxiliaire Puer Lariboisière
FLECHER Yann	Infirmier Lariboisière
PESSON Frédéric	Agent hospitalier Saint-Louis
FRAMERY David	Maitre-Ouvrier Fernand Widal
LOPES WEINBERG Audrey	Infirmière Saint-Louis
MALLET Joel Lucien	Aide-soignant Lariboisière
JURET Suzanne	Manip Radio stagiaire Saint-Louis
RIGOT Suzy	Aide-soignante Lariboisière
DIDON Frédéric	Agent hospitalier Saint-Louis
DUPELIN Max	Adjoint administratif Lariboisière
HEURTEUX Pascale	AMA Saint-Louis
LEBEAU Sonise	Agent hospitalier Lariboisière
AJAS Patricia	Infirmière Saint-Louis
KECHICHE Julia	IADE Lariboisière
ALMEIDA Arlinda	Maitre Ouvrier Saint-Louis
MORELLI Jean-François	Assistant Socioéducatif Lariboisière
NIVELON Fabienne	Technicienne labo Saint-Louis
DUSERRE Jean-Claude	Maitre Ouvrier P Lariboisière
BELHOULI Linda	Assistante sociale Saint-Louis
LEBON Isabelle	Infirmière Lariboisière
CANAUT Françoise	Adjointe administrative Saint-Louis
MARCHAND Cécile	Infirmière Saint-Louis
HAIE Ingrid	Infirmière Lariboisière
MINATCHI Sandra	IBODE Lariboisière
TIAKO Julietta	Aide-soignante Saint-Louis
DOMERGE Marie-Thérèse	Aide-soignante Saint-Louis

 **conservez vos 2 codes pour pouvoir voter**

«BON TRUC» :
PRENEZ VOS CODES EN PHOTO...VOUS LES AUREZ TOUJOURS SUR VOUS LE JOUR J



**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2018
VOTONS CGT AP-HP**

**ATTENTION CETTE ANNÉE
VOTE ÉLECTRONIQUE
UNIQUEMENT**